



# Assemblée Générale du 29/06/2019

## Procès verbal

L'assemblée générale a été déclarée ouverte Samedi 29 juin 2019 à 14H.

Présentes : 81 personnes, représentées : 55 personnes.

### A) Rapport moral

#### Mot de la présidente :

L'année 2018/2019 s'est déroulée sans encombre.

Plusieurs manifestations ont été organisées en cours d'année :

-le téléthon qui a rapporté 2800€ cette année,

-2 tournois « golf-bridge » organisés à La Jarne qui ont eu beaucoup de succès

-2 tournois « open de France » organisés par la FFB sur 2 soirs. Bilan pas très motivant. On en reparlera !

-Le « Forum des associations » auquel nous n'avons pas pu participer en raison de la météo ! (trop de vent).

- L'intervention d'Alain Reydet qui a été très appréciée

-Manifestations au marché pour recruter des adhérents : opération que nous allons renouveler encore cette année, fin août !

N'oublions pas non plus les tournois du mardi soir et du vendredi soir à 20h30 qui ont de plus en plus de succès, nos manifestations habituelles telles que la coupe Gandouet, nos repas mensuels, le tournoi de la galette des rois, le tournoi de la chandeleur etc...

#### Ecole de bridge par Rirette Rogier:

Lise Moreau a eu 14 élèves, Jean Perrier 5 débutants dont 3 récupérés lors de nos démonstrations sur le marché et Jean François Piton 10 élèves sur 3 sessions, en perfectionnement.

A-M. Duchillier et S. Le Jeune ont continué l'initiation au collège Fénelon. Ce fut plus difficile cette année. Elles auraient aimé associer certains professeurs mais pas de réponse de leur part !

Il y a aussi un problème par rapport aux multiples choix qui s'offrent aux élèves et au temps de pose entre 12 et 13h qui est très souvent écourté !

#### Georges Pernelle fait le bilan des compétitions et des tournois tout au long de l'année.

Bonne participation des adhérents aux compétitions : une centaine de paires ! 11 équipes ont participé aux interclubs. Le club a retrouvé une place en **division 1** (avec l'équipe de Georges Pernelle. L'an prochain on pourra donc avoir 4 équipes en division 1.

8 équipes sont allées en finale nationale, cette année.

En ce qui concerne les tournois de régularité, ils ont été maintenus tous les jours, les adhérents s'habituent aux donnes pré - distribuées. On continuera à proposer un tournoi en quadrettes une fois par mois, (le 2<sup>ème</sup> jeudi).

- **Approbation du rapport moral à l'unanimité.**

### B) Rapport financier présenté par Anne-Marie Duchillier.

La présentation de ce bilan permet de comprendre pourquoi le résultat est négatif, cette année. (Ce qui était déjà pressenti l'an dernier !)

Moins de participants, donc moins de recettes en tournois de régularités, simultanés, manifestations, bar (aussi moins de demi-finales de comité donc moins de compétitions sur La Rochelle !) etc....

Charges : moins de licences, donc moins de points d'expert.

Cette année les dépenses ont été légèrement supérieures aux recettes.

Par contre Fun Bridge nous a reversé une participation en fonction du nombre de joueurs de notre club qui jouent sur leur site.

Charges : l'interclub 2903€. Plus de manifestations donc plus de dépenses : champagne pour tous à Noël et à l'AG.

Augmentation du syndic de 22.24 % : problème de facturation de l'eau à l'étude avec Foncia,

Augmentation des impôts fonciers.

Recettes : 44975.25€. Dépenses : 45393.78€.

Compte courant : 4607.44€, livret : 33746.66€, soit un solde de : 42796.55€

Toutefois pour 2019/2020 il a été décidé d'augmenter le prix du ticket, soit 3,00 à l'unité , 22€00 les 10 et 4,50€ le tarif pour les non-adhérents.

- **Quitus est donné pour le bilan financier, à l'unanimité.**

### **C) Réflexion sur la baisse du nombre d'adhérents**

Il s'explique en partie par le vieillissement de nos membres et le manque d'intérêt des plus jeunes pour le bridge.

Après, peut-on améliorer notre club ?

Georges Pernelle propose que les 1ères séries aient des tables numérotées qui leurs seront réservées.

Philippe Albon propose aussi qu'on tire au sort l'orientation de la table.

Le principe du « joker » va être mis en place.

On maintient les trophées du voyage.

On va aussi mettre en place « la coupe du club ».

**L'assemblée générale est déclarée close à 15H30.**